



VILLE DE TOURNAI

REGLEMENT DES ETUDES

Pour plus de facilité, le règlement des études est présenté sous la forme d'un tableau. Il comprend les trois catégories suivantes : les travaux, les objectifs et les comportements.

Le règlement distingue donc différentes formes de travaux auxquelles correspondent les buts poursuivis ainsi que les attitudes souhaitées.

| TRAVAUX DES ELEVES | BUTS OBJECTIFS | ATTITUDES COMPORTEMENTS |
|----------------------------------|--|--|
| individuels | * autonomie * rigueur | * terminer le travail dans les délais fixés ou négociés * ordre et soin * ... |
| de groupe | * tolérance * solidarité | * donner son avis et accepter celui des autres * partager, échanger et s'entraider * accepter des responsabilités et les assumer * ... |
| de recherche | * esprit critique * esprit d'initiative | * s'organiser : planifier, ... * consulter les documents de référence * ... |
| leçons | * démocratie * respect | * participer * respecter les consignes * savoir écouter * ... |
| à domicile | * autonomie * rigueur | * se prendre en charge * s'organiser, planifier le travail * ... |
| moments d'évaluation | * objectivité * esprit critique * maîtrise de soi | * autocritique * apprendre à juger de manière constructive * s'accepter et accepter l'avis des autres * se référer au bulletin * ... |
| documents | * respect * soin, ordre | * présenter des documents clairs, lisibles, ... * ... |
| matériel individuel et collectif | * respect * soin, ordre * solidarité * responsabilité | * prévoir le matériel pour les différentes activités et se soucier de son entretien * respecter le matériel de la classe * participer à la remise en ordre du local * s'entraider : prêt du matériel individuel, ... * ... |